

*Handwritten:* 76.8 / 3542 ~~man 253-23~~ 2 D.V. vol 4

# L'INFLUENCE

DE LA

## CIVILISATION ET DE LA COLONISATION

LATINE ET SURTOUT PORTUGAISE

EN

*Col 4*

## AFRIQUE

LETTRE A SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES

PAR

**Henrique Augusto Dias de Carvalho**

Major de l'État Major d'Infanterie de l'armée Portugaise.

Ancien élève du Collège Royal Militaire,

de l'École Polytechnique et de l'École Militaire de Lisbonne — 1853-1866.

Au service des Travaux Publics de Macau — 1867-1873.

Administrateur de Conseil à l'île S. Thomé — 1873-1876.

Au service des Travaux Publics de la province de S. Thomé et Principe — 1876-1877.

Sous les ordres du Gouverneur de la province de Moçambique  
1877-1878.

Au service des Travaux Publics de la province d'Angola — 1878-1882

Chef de l'Expédition Portugaise au Mouatianvoua, au centre de l'Afrique Australe  
1881-1888.



LISBONNE

IMPRIMERIE FRANCO-PORTUGAISE

6, Rue do Thesouro Velho, 6

1889

*Handwritten:* 44



46.8-

3542

val 4



L'INFLUENCE  
DE LA  
CIVILISATION ET DE LA COLONISATION  
LATINE ET SURTOUT PORTUGAISE  
EN  
AFRIQUE

LETTRE A SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES

PAR

**Henrique Augusto Dias de Carvalho**

Major de l'État Major d'Infanterie de l'armée Portugaise.  
Ancien élève du Collège Royal Militaire,  
de l'École Polytechnique et de l'École Militaire de Lisbonne — 1853 - 1866.  
Au service des Travaux Publics de Macau — 1867-1873.  
Administrateur de Conseil à l'île S. Thomé — 1873 - 1876.  
Au service des Travaux Publics de la province de S. Thomé et Principe — 1876-1877.  
Sous les ordres du Gouverneur de la province de Moçambique  
1877 - 1878.  
Au service des Travaux Publics de la province d'Angola — 1878-1882  
Chef de l'Expédition Portugaise au Mouatianvoua, au centre de l'Afrique Australe  
1884 - 1888.



LISBONNE  
IMPRIMERIE FRANCO - PORTUGAISE  
6, Rue do Thesouro Velho, 6.

1889

Q. 35712



Sire

**I**l est du domaine de la Presse périodique de tous les pays, que la nation anglaise a sollicité de Votre Majesté Royale la réunion, à Bruxelles, d'une conférence internationale contre l'esclavage en Afrique, et que Votre Majesté Royale a bien voulu y adhérer, en invitant toutes les Puissances à se faire représenter dans cette réunion.

Que Votre Majesté Royale daigne permettre qu'un des explorateurs africains les plus humbles et les moins connus ose fournir, à cette occasion, les renseignements indispensables pour que l'on puisse dûment apprécier comment, dans la contrée située entre les parallèles 5 et 12 au sud de l'Équateur, depuis le méridien 16 jusqu'au 24 à l'est de Greenwich, on doit entendre l'état social de l'être que nous appelons improprement

*esclave*; comment son existence s'y justifie, et quel besoin il y a de la mettre à profit pour que les nations civilisées puissent réaliser les progrès qu'elles ont en vue dans le centre du continent.

Il est possible que personne n'ait parlé avec autant de franchise à Votre Majesté Royale, et je crains que mes bonnes intentions ne soient pas bien reçues par les hommes de la croisade humanitaire, qui cherchent à s'abriter sous la bienveillance de Votre Majesté Royale, en cachant le vrai but de leurs désirs.

Mais, en m'adressant à Votre Majesté Royale, au moment où l'on cherche à entreprendre une croisade contre l'esclavage, censé être existant dans les tribus de l'Afrique centrale, je crois de mon devoir d'exposer en toute vérité ce que j'y ai observé et constaté sur cet important sujet, et pourquoi je conclus que parmi ces tribus l'es-

clave n'existe pas, que même on ne trouve point dans leurs dialectes un terme auquel on puisse attribuer le sens que nous ajoutons à ce mot. Il y a certainement une classe d'individus, qui par des circonstances diverses, deviennent la propriété d'autrui ; mais sous ce point de vue même, le progrès des sociétés indigènes est si remarquable, que songer à détruire ce qui existe n'est encore qu'une illusion, et l'essayer sans avoir égard aux conséquences, serait un des maux les plus graves pour ces peuples, qui perdraient ainsi une partie des progrès déjà acquis.

Nous précipiterions le dépérissement et la disparition des uns sans aucun avantage pour ceux qui survivraient et qui auraient recours à l'anthropophagie ; ou bien, comme il arrive déjà sur les limites de quelques possessions européennes, il se formerait des bandes de malfaiteurs qui

ravageraient les peuplades les plus civilisées de ces possessions, celles-ci perdant des milliers d'existences pour se défendre, sans le moindre profit pour la civilisation et pour les États de l'Europe.

Les territoires que j'ai parcourus avaient déjà été visités par d'autres voyageurs portugais et, dernièrement, par les explorateurs allemands, qui ont coopéré à l'agrandissement territorial de l'État Indépendant du Congo, organisé sous la protection de Votre Majesté Royale, et qui assurément n'existerait pas si les tribus qui l'on y a fait entrer n'avaient point lutté pour leur existence, aux dépens de ces mêmes individus qui, constituant une marchandise dans les transactions usuelles de ces pays, ont été qualifiés d'esclaves, faute d'une vraie connaissance de leur condition sociale.

En faisant appel aux nobles sentiments des hardis explorateurs allemands et sans chercher l'appui de plusieurs Portugais, je prie Votre Majesté Royale de croire que je me trouverai plus à mon aise dans l'exposition de faits qu'ils ont évidemment observés, et qui m'entraînent à des déductions bien différentes de celles que l'on a répandues, dans l'espoir d'atteindre avec le temps le but que nous avons tous en vue, c'est-à-dire mettre un terme à la vente des noirs au cœur du continent africain.

\*

\* \*

Les territoires à l'ouest de la région citée, c'est-à-dire, ceux dont les limites sont comprises entre les mêmes degrés de latitude, à partir de la côte occidentale jusqu'au méridien 16, se trou-

vent dans le domaine effectif de la nation portugaise, et nul doute que ses lois bienfaites n'y soient un obstacle sérieux à la traite des nègres.

Ceux qui vivent chez les tribus éloignées du littoral entendent encore, il est vrai, le mot *moubika*, l'équivalent du *mourourou*, des peuplades établies plus à l'intérieur, que les premiers interprètes indigènes ont traduit en portugais par *escravo* (esclave), parce qu'ils entendaient les Européens donner ce nom aux êtres humains qui devenaient leur propriété.

L'erreur d'une telle interprétation s'explique aisément par la lenteur avec laquelle l'évolution sociale s'effectue parmi les peuplades indigènes, lors même qu'elles se trouvent en contact avec les Européens, et aussi parce que cette interprétation convenait à la stabilité des mœurs en

leur apportant des avantages pour leur commerce avec les Européens

Plusieurs causes contribuent à cette lenteur : l'organisation de la famille dans des tribus dépourvues de bases qui en garantissent l'existence, leurs traditions et leurs usages presque ignorants du progrès en vertu des hautes latitudes où ils vivent, de l'immensité des territoires qui séparent ces peuples les uns des autres, de l'isolement et du manque absolu de communications ; et enfin, parce que, dans leurs luttes, ils ne rencontrent pas d'autres tribus assez civilisées pour les exciter à adopter les progrès qu'elles aient atteint, quoiqu'il arrive le plus souvent que les peuples vaincus se trouvent dans un état social plus avancé que leurs conquérants.

Les peuples de l'Afrique centrale ont donc des usages, des mœurs, des traditions et un

langage qui leur sont particuliers et dont l'étude doit éclaircir la véritable interprétation de leurs coutumes les plus intimes.

Dans la constitution de la société de toutes ces tribus il entre à peine deux classes, qui se sont formées dans des conditions très spéciales.

Elles ont des mots spéciaux pour les distinguer, et pour qu'on les interprète bien, il faut les bien comprendre.

Pour désigner des êtres humains comme personnes, les langues de ces peuples ont le mot *mountou*, lequel s'applique à la seule race qu'ils connaissaient, la race noire. Dès qu'ils connurent un individu de la race blanche, ils lui donnèrent le nom de *moundèle*, et c'est ainsi qu'ils cherchèrent à distinguer un individu de leur race d'un autre de race différente.

Sur la constitution de la société dans les tri-

bus que j'ai visitées, je ne saurais, dans les limites qui me sont imposées par la nature de ce travail, fournir tous les renseignements que je désirerais ; j'indiquerai cependant les principales causes qui peuvent, à mon avis, l'expliquer le mieux.

Les faits prouvent, que les anciens états sauvages qui occupèrent les territoires d'Angola disparurent devant des hordes qui les envahirent, et que d'autres états formés par ces envahisseurs mêmes s'y établirent, après la soumission des prisonniers vaincus. Ces hordes venaient de l'intérieur, poussées par d'autres invasions semblables qui, partant du Nord, les unes vers l'Orient du côté sud du Zaïre, les autres le traversant à une certaine hauteur, se répandirent en deçà de ce fleuve, se précipitant vers le sud en suivant le cours de ses affluents.

Les peuples que ces hordes envahissaient et

subjugaient étaient ceux des hautes terres, par rapport aux territoires d'où ils partaient : de là la distinction d'envahisseurs, *Amboundou*, et, peuples qu'ils rencontrèrent et soumirent au sud, *Arourou*.

Les études que j'ai faites sur les divers dialectes qui constituent la langue des peuples de la région centrale me viennent en aide dans la recherche de la valeur réelle de ces mots, dont voici l'explication : *Kou mbounda* « envahir en détruisant », *mou mboundou* « celui qui pratique cette action, l'envahisseur » ; *kourourou* « la source d'un fleuve, sud, au dessus », *mourourou* « l'habitant du sud, celui qui habite près des sources des rivières ou dans une contrée plus éloignée de l'équateur, l'individu qui fait partie du peuple qui s'est soumis et, par analogie, celui qui est fait prisonnier dans la guerre, dans les razzias ou

qui, par quelque circonstance, reste sous la dépendance d'un autre.»

Comme tous ces substantifs appartiennent à la première classe, leur pluriel se forme en changeant *mou* en *a*. Les *Amboundou* entrèrent en deça du Couango et portèrent avec eux cette dénomination, qu'ils ont conservée et que les premiers Portugais interprétèrent par « negros » (noirs), race qui, par les envahisseurs aussi bien que par les peuples soumis, a toujours été désignée par le mot *Antou*, pluriel de *mountou*. Les peuples envahis, cependant, changèrent cette dénomination pour une autre exprimant les services qu'ils rendaient, dans les tribus, aux vainqueurs avec lesquels ils vivaient en commun.

Comme, généralement, c'est de la seconde personne de l'impératif des verbes qu'ils obtiennent les substantifs désignant l'agent, pour la

formation de ces substantifs il suffit, dans la première classe, de faire précéder le radical du préfixe *mou*. Dans ce cas, ils ont employé *beka* « conduire, porter, transporter, être porteur, mener, transférer d'un point à un autre, apporter, donner, offrir, acheminer, soumettre, assujétir, s'occuper, etc. » duquel ils ont obtenu *moubeka*, qui avec le temps s'est transformé en *moubika* « l'individu qui, étant dépendant, devait pratiquer toutes ces actions en faveur de la famille dans laquelle il était entré ».

Les vainqueurs disposaient des vaincus comme étant leur propriété : ils les donnaient donc en tribut et en cadeaux aux potentats ; ils payaient avec eux les procès qu'ils perdaient, et dernièrement, ils les employaient comme marchandise, avec une valeur déterminée, dans les échanges qu'ils faisaient entre eux. Le *moubeka* changeait

de possesseur, il changeait même de tribu, il continuait à être humble et soumis, comme le lui imposait sa condition d'homme dépendant, mais il n'était pas esclave.

Aujourd'hui, si un de ces hommes quitte sa tribu et pénètre dans les territoires portugais, il jouit de la même liberté qui y est assurée à un indigène quelconque, et si quelqu'un essayait de le rendre captif, le gouvernement dispose heureusement d'assez d'influence et de force pour le délivrer de l'oppression et punir l'oppresser.

Des autorités spéciales, répandues jusqu'à l'extrémité des possessions portugaises, sont les protectrices des classes les moins favorisées parmi les indigènes. Elles leur procurent du travail libre et rémunérateur, tout en les laissant libres de disposer de leur activité et de leur intelligence à

leur plein gré, ainsi que les maîtres du produit de leur travail.

Ces autorités portugaises font exécuter ponctuellement les prescriptions de la loi et ne reconnaissent point l'existence d'esclaves dans les domaines de leur juridiction.

Mais les explorateurs étrangers disent: *des gens des territoires de Lounda, surtout des Etats du MOUATIANVOUA, passent le Couango vers les terres portugaises, et de là, l'indication erronée qu'ils sont esclaves.*

Il est vrai que des noirs sont venus de ces états jusque dans les peuplades indigènes des frontières portugaises. Je vais dire pourquoi et comment ils viennent, vu que ces explorateurs, dans leurs voyages précipités à travers le continent, n'ont pas eu le temps, comme Livingston, ce digne missionnaire, dont le nom restera

immortel pour ceux qui s'intéressent à connaître l'Afrique, de faire une étude consciencieuse et approfondie par l'observation sur le terrain pratique, touchant la vie sociale de ces peuples, avec lesquels il a vécu pendant bien des années, se renseignant sur leurs relations avec les peuples limitrophes des possessions portugaises.

\*

\* \*

La vaste contrée dont je m'occupe le plus spécialement, comprend actuellement plusieurs États indépendants dont voici les principaux : celui du Mouatianvoua ; celui auquel on a donné dernièrement le nom de Loubouco et qui fait partie de celui des Coubas ; celui des Rouas ou Louas ; celui des Peïndes non assujétis au

Mouata Koumbana du Mouatianvoua ; celui des Ouandas plus à l'est et au nord ; celui des Kio-  
kos dissidents et nomades qui établissent leur ré-  
sidence et se répandent où il leur convient le  
mieux et se subdivisent sous diverses dénominations ; celui des Bangalas qui, sur les bords du  
Couango se subdivisent aussi en divers états as-  
sujétis ou non au jaga de Cassanje ; les Chinjes  
qui forment trois états : Kapenda Kamoulemba,  
sujet de la nation portugaise : Kapenda Mous-  
songo et Kapenda Macomodo ; celui de Kam-  
bongo, qui se dit vassal du roi du Congo, ainsi  
que d'autres en deça du Couango, tels que : les  
Haris, les Holos, les Tongas, les Kobos, les Bon-  
gos, les Hôngos et d'autres encore qui sont  
tous vassaux du gouvernement portugais.

Dans ce rapide dénombrement, je n'ai pas  
indiqué la subdivision des états du sud, tels que

ceux des : Biènes, Angombes, Louessas, Lassas, Kossas, Noangos. etc., car ils font partie de l'état du Mouatianvoua, ou bien de celui des Kiokos, qui ont différents noms, dont quelques uns, au dire de l'indigène, sont empruntés *aux fleuves dont ils boivent l'eau.*

Ces peuples, selon moi, ne sont pas originaires des endroits qu'ils habitent aujourd'hui ; ils doivent descendre d'une race primitive du nord-est du continent, les peuplades limitrophes étant, dans la région dont nous nous occupons, le résultat de croisements qui eurent lieu avec des peuples de la même origine, venus par des chemins différents.

Ils se sont modifiés en partie selon le milieu auquel ils se sont adaptés.

Ces peuples, après une série probable de luttes, formèrent des états, où le droit de la force a

dominé, donnant ainsi, comme cela s'est manifesté dans les territoires de l'Angola, lieu au partage de leur société en deux classes, celle des vainqueurs et celle des vaincus.

Les vainqueurs formaient la classe des guerriers considérés comme vaillants : ce sont ceux que les Loundas appellent *Akouavounda atchipata kongalo*, d'après leurs instruments de percussion, qu'ils battent pour rassembler le monde autour de leur chef le Mouatianvoua ou de celui qui le représente, quand ils craignent une attaque de la part des ennemis ou qu'ils se proposent d'aller les attaquer, et dont l'interprétation littérale est : Les Loundas qui ferment les sièges, (*kou pata* « fermer, serrer, border, etc. » *kongalo* « arc en ciel »), ce qui veut dire : les guerriers les plus hardis. Ce furent ceux de cette classe qui envahirent et soumièrent les peu-

ples Messiras et Mouïzas de l'Orient et formèrent le grand état de Kazembe, étant connus sous le nom de Kampokalas. Ils surent s'imposer de telle façon que leur langue devint celle de la cour, leur organisation, celle du Mouatianvoua, et que le potentat Kazembe ne peut être qu'un descendant du Mouatianvoua.

Les vaincus, partagés entre les vainqueurs, eurent dans leur société une place inférieure en échange de la vie qu'on leur avait épargnée, ainsi que de la protection qu'ils trouvaient en faisant partie des familles des conquérants. Ils travaillaient pour eux, partageant avec ces familles les produits de leur travail et en retour ils avaient encore d'autres compensations.

Par analogie, l'homme qui se trouve abandonné est reçu par une famille et va se grouper dans cette classe. Ceux qui sont faits prisonniers dans

les razzias ou dans les combats font partie du même groupe. Ce sont tous ces hommes qui forment la classe inférieure de la tribu. Mais les membres de cette classe, à l'égal de ceux de la classe supérieure, forment l'*antou* ou *bantou* « peuple, individu, personnes », de la tribu et de l'état.

Dans la tribu, même la plus petite, il y a toujours un chef que l'on suppose naturellement élu ou du moins autorisé par la volonté de l'*antou* qui la compose, et il a le pouvoir disposer des hommes de la classe inférieure qu'il obtient à titre d'impôts, de cadeaux, de rachat, ou de la part qui lui revient des prises faites dans les razzias ou dans les guerres en faveur de l'administration de la tribu.

Il en est de même de la tribu envers l'état et, par analogie aussi, parmi les groupes qui constituent la famille.

Il y a des croisements entre des individus des deux classes d'une tribu, dans ce cas, les fils seuls appartiennent à la classe inférieure, tant qu'ils ne sont pas circoncis. La femme, pendant qu'elle est jeune fille, n'a pas la liberté de disposer d'elle même, et après s'être mariée, elle est soumise à l'homme qu'elle a choisi ou qui lui a été destiné et, suivant l'usage, celui-ci peut, en certains cas, la remettre au chef de la peuplade ou de la classe inférieure.

Quel que soit son sexe, le sujet appartenant à cette classe rend des services : il sert au labourage, à la chasse, aux guerres, à faire des commissions, aux transports et à d'autres services que nous regardons ordinairement comme services domestiques, ainsi que ceux qui sont considérés comme de représentation. Ceux qui sont chargés de ces derniers services appartiennent à la

tribu ou à l'état, tandis que les autres sont la propriété particulière de certaines personnes, et comme tels peuvent passer à un nouveau propriétaire pour une valeur déterminée, valeur qui, s'il peut la satisfaire, lui donne le droit de s'expatrier ou d'entrer dans la classe supérieure de sa tribu.

Comme on a donné au Mouatianvoua le pouvoir absolu de punir ses sujets, jusqu'à la peine de mort, on a admis que cette peine puisse être remplacée, pour les hommes de la classe inférieure, par la vente du condamné en dehors de la tribu, ce qui représente un progrès social.

Chacun des chefs dans ses états représente le Mouatianvoua pour tous les effets; il en est de même des chefs des états et de ceux des peuplades ou des tribus; par conséquent, tous les chefs, par rapport à leur *antou*, se considè-

rent le Mouatianvoua, et en son nom appliquent la peine de vente aux individus de la seconde classe de l'*antou*, les *Aloulou* ou *Arourou*.

Le *Mouloulou*, dans la société, n'est pas esclave, car, en dehors des travaux domestiques que se partagent les deux sexes, il est le *mouana* (fils de son chef) comme le sont tous ses descendants.

Les garçons baptisés dans la *moukanda* (cérémonie spéciale de la circoncision) mangent à côté du chef, la même nourriture, portent des vêtements semblables, chassent avec ses armes, discutent les affaires de la famille et, comme leur chef, ont vote dans les assemblées du potentat du pays.

Avec de telles libertés dans la famille et dans la tribu, le *mouloulou* n'est certainement pas ce que nous comprenons par ce mot *esclave*, qu'il

répugne tant d'entendre dans un milieu civilisé.

Dans aucune tribu de la vaste contrée que j'ai parcourue, on ne voit le *billot*, le *fouet*, l'*anneau*, les *menottes*, enfin les instruments et autres engins de torture, indiquant les horreurs de l'esclavage. Il n'y en a point, et si quelques indigènes les connaissent, ce n'est pas parce qu'ils en fassent usage ; malheureusement, ils les ont vus au pouvoir d'individus étrangers à la tribu, qui sont passés, chez eux et disant venir de pays civilisés.

Dans la famille ainsi que dans la tribu, le respect de l'inférieur envers son supérieur existe, et dans la même classe, il y a le respect de l'âge, l'humilité la plus humble ; et la peine de mort existant, on doit s'étonner que les châtimens corporels n'aient pas été jugés nécessaires pour maintenir ce respect.

C'est que parmi eux, le servilisme est un dogme; contre lequel ils ne s'insurgent pas. Les sujets de la classe moins favorisée l'admettent dans son acception la plus large, c'est-à-dire, qu'ils se soumettent à ne pas pouvoir disposer de leur vie, pour être la propriété d'autrui. Ils peuvent, cependant, changer de maître, quand cela leur plait, en certaines circonstances qui, chez eux, constituent des règles, lesquelles sont scrupuleusement observées. C'est sans doute à cause de cela que l'indigène africain, qui imite tout ce qu'il voit et qu'il croit lui être indispensable, n'a pas eu besoin jusqu'à présent d'adopter ces instruments de torture pour l'assujétissement de ses *aloulou*.

L'abus de pouvoir autoritaire du Mouatianvoua souleva dans sa cour et parmi ses parents mêmes des dissidences, qui déterminèrent la mi-

gration de peuplades et l'indépendance des états que j'ai déjà mentionnés et qui s'étendirent jusqu'au point où ils se trouvent aujourd'hui, tout en conservant les mêmes coutumes.

Cependant, en ce qui concerne la classe des *aloulou*, dont je m'occupe, il y a une différence importante: c'est que celle-ci est composée d'individus de différents états, dont quelques uns achètent leurs semblables mais ne les revendent pas.

Ces peuples vivaient en dehors du contact de la civilisation, dans les conditions de leur milieu et de leur climat, modifiant leurs habitudes avec le temps, sans qu'il en résultât aucun mal pour l'humanité. Ils progressaient lentement, cela est vrai, vers un avenir meilleur, mais ils ignoraient les vices de la civilisation. Ceux qui avaient la raison plus claire et plus saine cherchaient des

comparaisons dans la nature et se chargeaient d'éclairer ceux qui étaient moins intelligents, en même temps qu'ils s'en servaient comme d'instruments de progrès.

La civilisation, qui suivait sa marche en dehors du continent, en le découvrant pour savoir ce qui y existait, s'empara du *mouloulou* comme moyen de transport; elle l'a rendu esclave là où elle a pu dominer et séduisant les peuplades où elle le rencontrait, elle a transformé en un produit de revenu, phase sous laquelle nous devons maintenant l'envisager.

C'est du commerce que se sont détaché les pionniers de la civilisation : ils ont d'abord fait le tour et ils ont pénétré ensuite dans le centre du continent, jusqu'alors inconnu.

Mais le commerce, dans toutes les époques, n'a eu en vue que ses intérêts particuliers : il

marche sans respecter les frontières qui l'écartent de son unique but, il trouve bons tous les moyens qui l'en rapprochent, quelque périlleux qu'ils soient ; il n'instruit pas il démoralise ; il dédaigne tout ordre de considérations, et, étant parvenu à s'introduire dans le continent africain, il rayonne partout où il peut se répandre, à la recherche des marchés qui lui offrent de plus grands intérêts pour le placement de ses articles.

Des besoins ayant été créés sur tout le littoral du grand continent, les ambitions firent apparaître parmi les indigènes, des agents, qui se chargèrent d'élargir le cercle des opérations en se répandant dans l'intérieur, où ils mirent à profit l'état social de ses habitants.

Des levées de noirs sont emmenées dehors du continent pour enrichir par leur travail d'autres

contrees du monde déjà connues de la civilisation et qui promettaient de devenir florissantes.

Les *Bicas* furent les premiers à être enlevés, emportant avec eux notre interprétation d'*esclaves* avec tout son cortège d'horreurs.

Ce commerce était lucratif pour tous ceux qui y intervenaient, de là, la recherche des *Bicas* dans les différentes tribus au delà du Couango.

Il arriva que les peuples autochthones du nord, à l'est de la région centrale du continent, chassés par les étrangers, s'enfuirent à l'intérieur et établirent des courants de migrations vers le sud, le sud-est et l'ouest, dont la plupart étaient dues aux luttes intestines, et eurent pour résultat l'organisation des états, menée à bout par les plus hardis et les plus aguerris d'entre eux.

Plusieurs de ces courants vinrent se fixer sur les bords du Couango et se répandirent sur le

haut plateau des territoires d'Angola, du Couanza jusqu'au Zaïre.

Quelques uns de ces peuples se soumirent aux états déjà constitués, d'autres se groupèrent en de nouveaux états, gardant leur indépendance jusqu'au moment où ils se déclarèrent sujets de la nation portugaise.

Le commerce profitait de ce vasselage pour obtenir des chefs indigènes les *Bicas* pour le service de leurs transports, et les courants des *Loulous* continuèrent à y pourvoir, en remplacement des *Bicas* emmenés comme esclaves loin du continent.

Les chefs qui en disposaient comme étant leur propriété, trouvant par l'échange commerciale le moyen de satisfaire leurs besoins sans travail et sans trouble, furent les premiers à abandonner des industries déjà initiées et se bor-

nèrent à jouir des profits que la vente des Loulous leur procuraient.

Les lois de répression, contre la traite vinrent après, et dans cette répression le Portugal, quoiqu'au grand préjudice du développement de ses possessions agricoles, a toujours, il faut le dire à sa louange, pris la part la plus active.

Cependant, le mal avait jeté de profondes racines, car il s'était adapté à un milieu où on disposait de la propriété de l'individu jusque dans les transactions faites pour obtenir les objets les plus indispensables à la vie.

Ces lois étaient bonnes pour des pays où existe le respect des lois et où les peuples sont pénétrés des bons effets qu'on a eu en vue.

La répression étant décrétée, l'esclavage cessa d'exister dans les possessions portugaises et les esclaves ne peuvent plus y passer, ou en sortir.

La protection au travail était cependant indispensable aux nouveaux citoyens portugais, et ceux qui ensuite se sont mis au service du commerce et de l'agriculture, trouvèrent toujours la protection la plus grande de la part des autorités, afin que les clauses de leurs contrats soient remplies en échange des services qu'ils rendent.

Le changement produit par ces lois dans les mœurs des indigènes employés dans les établissements européens s'est fait sentir jusque dans les peuplades barbares sous la domination portugaise.

Comme on devait s'y attendre, un certain nombre de travailleurs dressés par des maîtres portugais aux travaux agricoles, au commerce et à différents métiers, se sont établis pour leur compte et sont parvenus, par l'habitude du travail, à devenir de petits propriétaires, des

agriculteurs, des marchands, des négociants et des industriels. Ils reconnurent vite le besoin de se constituer une famille, à leur manière, pour se faire aider à la besogne, et à laquelle ils pussent imposer leur volonté ; ce n'était donc déjà plus dans leur pays natal qu'il leur convenait de chercher une telle famille.

De même, parmi les peuplades indigènes, quelques uns des anciens porteurs employés aux transports des articles de commerce, sont, par leur épargne sur leurs gains, devenus négociants et marchands et ont cherché aussi à fonder une famille qui les aide, pour jouir de sa coopération.

Ce sont ces deux classes de porteurs qui vont aujourd'hui, par groupes, au delà du Couango, à la recherche de (leur eldorado) femmes et garçons qui puissent les aider au transport des marchandises.

La répression de la traite a eu une grande influence sur les tribus de l'intérieur du continent, et on remarque d'autant plus cette influence que l'on s'y enfonce davantage et à mesure que se trouvent plus éloignées les uniques sources de recette du commerce licite : l'ivoire et le caoutchouc.

Le négociant européen s'est retiré, il s'est borné à ne tenter que des transactions de commerce licite avec les indigènes, jusqu'aux localités où l'influence des autorités portugaises se fait sentir, et les caravanes qui pour leur compte passent au delà du Couango, sont très rares.

Depuis les 14 dernières années, les caravanes de commerce qui parcourent la contrée centrale du continent, sont composées à peine d'indigènes qui, profitant de leurs rapports avec le commerce portugais, vont à leurs frais vendre

les pacotilles qu'ils emportent aux habitants de cette contrée.

Ce sont ces caravanes qui, attaquant actuellement le centre du continent par tous les côtés, profitent des ambitions éveillées parmi ces peuples par l'affluence primitive du commerce européen, qui leur a tiré ce qu'ils avaient de mieux en les laissant à l'état social embryonnaire où ils se trouvaient, mais dans de plus mauvaises circonstances, car ils n'ont appris d'autres moyens de satisfaire leurs besoins que la vente des nègres.

\*  
\* \* \*

J'aborde maintenant l'étude que j'ai faite sur ce qui se passe à l'égard de l'important sujet, qui en ce moment préoccupe en Europe les

hommes de bonne volonté qui se réunissent en associations, dans le but de combattre, chez des peuples, une institution sociale qu'une secte dénonce comme contraire au développement de leur civilisation, quoiqu'elle en ait profité, en même temps qu'elle s'en est servi comme d'une arme politique de combat, dans son propre intérêt, au préjudice de ceux qui en jouissaient.

Croyant à la sincérité de ces nouvelles associations, après avoir exposé la situation et présenté le mal, c'est-à-dire, comment on fait les esclaves, quels chemins on leur fait prendre et qui en profite, j'indiquerai à ces associations le seul moyen que je crois pratique pour que la noble et humanitaire mission, qu'elles ont en vue, devienne réalisable et utile aux peuples qu'elles veulent protéger.

\*

\* >

Les Bangalas et les Kiokos qui habitent les bords du Couango et du Tchikapa sont devenus autant de barrières qui arrêtent le mouvement du commerce des uns vers les autres, c'est-à-dire, les Bangalas s'opposent au passage du commerce des peuples en deça du Couango vers les Kiokos, et de leur côté ceux-ci empêchent toute communication entre les Bangalas et les Loundas.

C'est une question de jalousie de commerçants, qu'ils adoucissent en payant le droit de passer les fleuves, en faisant de beaux cadeaux aux potentats des territoires et en se réunissant aux caravanes les uns des autres, à condition que le plus faible supportera les frais du passage de

toute la caravane réunie, jusqu'au marché commun que chacune d'elles recherche.

Toutes les caravanes qui se dirigent vers l'est, Lounda, n'y vont qu'en vue d'acheter des noirs. Les femmes, pour la plupart entrent aussitôt dans le cortège, chacune d'elles comme compagne de celui qui l'a achetée, et il est bien rare que celle qui parvient jusqu'au village de l'acheteur, n'en devienne pas sa ménagère.

Les garçons habiles et très jeunes, qui aident au transport des marchandises de leurs maîtres pendant le voyage, deviennent les enfants de la peuplade.

Ces femmes et ces jeunes garçons abandonnent bien vite les usages de leur tribu pour adopter ceux de la localité où ils se fixent, et il devient très difficile de reconnaître qu'ils ont une origine différente.

De même que les Kiokos et les peuples au delà du Couango, les Bangalas ne vendent point les individus de leur peuplade, si ce n'est dans des cas très exceptionnels, comme châtement et à condition qu'ils seront emmenés bien loin.

Les Biènes, les Angombes et d'autres peuples du sud, sont aussi allés depuis longtemps chercher des gens dans la Lounda, pour se créer des familles et augmenter leur population, et aujourd'hui cette recherche s'est même sensiblement accrue.

Les Bangalas et les Kiokos, plus hardis, qui, de chasseurs sont devenus négociants ou colporteurs parvinrent à se frayer un chemin vers le nord, à la recherche de marchés pour leur trafic ; à ceux-ci se joignirent les tribus en deça du Couango, y compris les Ambaquistes, qui n'ayant jamais oublié l'éducation transmise par leurs an-

cêtres, se sont rendus très remarquables dans l'intérieur de l'Afrique, sachant lire et écrire et étant très habiles en différents métiers.

Les Bangalas, de même que les peuples en deça du Couango, ont l'avantage de posséder des salines où ils se fournissent de grandes quantités de sel, qui manque absolument dans toute la grande région dont je m'occupe. Les Kiokos, de leur côté, sont adroits dans la fabrication d'articles en fer, au point même de fabriquer, quand ils peuvent se procurer le canon, des fusils aussi bons que ceux que leur apporte le commerce ; ils échangent ces articles contre du sel, entre le Couango et le Couanza, au sud.

Munies de sel et de quelques articles de commerce européens, leurs caravanes se dirigent vers le nord et y prennent du caoutchouc, et l'une ou l'autre, de temps en temps, une dent d'ivoire.

Les peuplades de ce côté du Couango, et dernièrement, quelques Bangalas même, conduisent à différents ports, deux et même jusqu'à six têtes de gros bétail.

Les Peïndes qui occupent une grande partie de cette contrée entre le 6<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> degré, en deça du Cassaï, ont établi dans diverses localités des marchés pour l'importation du sel, dont le manque est si grand et la valeur si considérable, que dans la famille le troisième fils est appelé le «fils du sel». Celui-ci, arrivé à un certain âge, vaut autant qu'un homme adulte et on l'échange pour 22 à 24 mesures (mouchas) de sel, valeur correspondant à 8 francs.

Une certaine quantité de sel est réservée à faire face aux dépenses de la famille et la plus grande partie sert à transformer le chef en né-

gociant. Il va alors plus au nord se procurer, pour quatre ou cinq mouchas, un individu qu'il vend sur le marché pour 22 ou 24.

Ces peuples n'attachent aucune importance aux fusils, à la poudre ou aux étoffes; ils se contentent de leurs filets pour la chasse et de leur *mabélas* (tissus de plantes textiles) pour couvrir leur nudité. C'est pourquoi, pour terminer une affaire, en dehors du sel, ils ne veulent recevoir que des verroteries, des coquillages, des armes, du fil de fer ou de cuivre et d'autres objets de peu de valeur dont ils se parent.

Les Peïndes offrent de l'ivoire qu'ils échangent pour du sel, mais comme il faut une grande quantité de sel pour effectuer une transaction, ils font ce qu'il appellent trois ou quatre échanges, contre des personnes qu'ils échangent ensuite pour de l'ivoire.

Parmi les Tchilongues on vend aussi des êtres humains pour du sel et les caravanes qui vont au Loubouko, entre le Cassaï et le Louloua pour le commerce licite de l'ivoire et du caoutchouc, doivent d'abord se munir de nègres, car sans eux elles n'y feraient aucune transaction.

Depuis que le Moukengue, chef du Loubouko, a connu le commerce européen par l'entremise des Kiokos, ses domaines ont subi une grande transformation.

Les *Bana riamba* ou *Bana moïo*, les individus de la première classe, sont très attachés à leurs femmes et ils leur procurent toutes les commodités, leur épargnant certains services, même domestiques. Ils achètent, en dehors de la tribu, des femmes pour faire ces services et des garçons pour les travaux du labourage, de transports et autres. Outre les gens qu'ils se procurent à cet

effet, ils en ont aussi besoin pour l'achat de l'ivoire qu'ils se procurent dans le nord.

Lorsqu'ils vendent cet ivoire ils ne veulent pas recevoir des étoffes, car ils ont leurs *mabélas* très fines, que les femmes brodent avec de la verroterie.

Ils acceptent en échange, seulement, des fusils, de la poudre, des verroteries, des coquillages et au moins un jeune homme ou une jeune fille.

Les Biènes et autres peuples du sud qui autrefois se contentaient de commercer avec les Kiokos jusqu'à Kiboundo (au 10<sup>ème</sup>) ont découvert un bon chemin vers le Samla, à l'est du Mouatianvoua, et, explorant tout ce pays vers le nord, ils y apprirent la facilité que l'achat de gens apporte y au commerce.

La contrée ou le Mouatianvoua domine de fait, entre le Cassaï et le Loubilachi, commença

dès 1874 à souffrir de la grande paralysation du commerce européen qui depuis cette date s'est détourné vers le nord, à l'est.

Les expéditions allemandes qui en 1875, 1877 et 1880 se trouvaient à Lounda, la première et la dernière dans la Moussoumba du Mouatianvoua, pour pouvoir franchir cette contrée, durent respecter les usages et les habitudes des peuples, accepter les cadeaux, qu'on leur faisait, de nègres et se les adjoindre dans les caravanes à leur service.

Ces cadeaux leur étaient faits pour qu'ils pussent obtenir des compensations de la part d'autres peuples en articles de commerce, ce moyen étant le seul, par lequel ils pouvaient se les procurer.

Les gens qu'ils reçurent furent incorporés dans le personnel de porteurs et vinrent augmenter la

population des *sobados* de Malanje, auxquels ceux-ci appartenaient, comme autant de nouveaux membres dans les familles, faisant, par conséquent, partie de leurs populations respectives.

Les porteurs, même, moyennant les articles avec lesquels on leur paie leurs travaux, ainsi qu'avec ce qu'ils avaient épargné de ce qui leur était alloué pour ration, s'achetèrent des femmes pour en faire leurs compagnes et des garçons pour les aider dans le transport de marchandises.

Je veux dire par là, que ces expéditions durent profiter d'un usage établi pour pouvoir avancer dans ce pays, sans quoi elles auraient dû rebrousser chemin, ne pouvant même pas trouver des aliments, puisqu'on ne leur en vendrait qu'à ce prix.

Mais ces articles qui leur apparaissaient sou-

dainement, furent bien vite négociés et consommés, si grand était le manque qu'il y en avait dans toute la vaste contrée de Lounda.

Au commencement de janvier 1886, en passant le Tchikapa je reconnus immédiatement, par les vêtements des Loundas, la disette qui résultait de l'absence de caravanes de commerce, manque que l'on ressentait davantage encore en dépassant le Cassaï.

Les femmes et les garçons se couvraient à peine, par pudeur, les parties sexuelles, et cela avec des branches de feuillage, et quand à la nourriture, ils en étaient réduits à la dernière misère : des racines, quelques tubercules qu'ils arrachaient de la terre, des feuilles de certaines plantes, des sauterelles, des vers de bois, des termites, de petits lézards, des rats et quelque poisson.

Dans la moussoumba, il était rare de voir paraître une pièce de gibier, et on le prenait par des affûts, car il n'y avait plus de poudre. Des animaux domestiques, on n'en trouvaient point, et quelque agneau ou chevreau qui apparaissait était acheté chez les peuplades plus à l'est en échange de gens.

On ne songeait même plus au manque de sel : c'est ainsi que je suis resté neuf mois sans le goûter !

Ceux qui purent conserver des plantations de tabac et qui savaient le préparer, purent acheter un grand nombre de noirs, qu'ils revendaient ensuite pour des chèvres, des poules, etc.

Cependant, je dois dire, qu'en 1876, le défunt explorateur, le Dr. *Paul Pogge*, connut encore dans les territoires de Lounda et dans la capitale du célèbre état du Mouatianvoua, l'abon-

dance d'aliments, restes de leur opulence agricole, dont la décadence commença après la mort du Mouatianvoua Moutéba en 1873.

Aujourd'hui, les Loundas cultivent pour eux mêmes ce qui est de production rapide et ce qu'ils croient absolument indispensable, car ils craignent toujours les razzias des Kiokos, qui sont devenus envahisseurs et ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Ces derniers se servent des Loundas qu'ils emmènent dans le pays où ils se sont établis et les font travailler aux champs, ce à quoi ils ne songeaient pas tant que la chasse leur fournissait des ressources pour vivre.

Les Kiokos, entre le Cassaï et le Louloua, au sud, les Louénas, les Lassas e les Kossas, privés de la chasse à l'éléphant ainsi que du commerce, sont devenus plus guerroyeurs et avec l'aide du fusil et de la poudre, ils tirent parti de la dé-

cadence où sont arrivées les peuplades du Mouatianvoua et de la mousoumba elle-même. Ils font des razzias dans ces peuplades, ils emmènent les prisonniers, gardent les femmes et les garçons qui leur conviennent, et vendent la plus grande partie à leurs voisins du sud et de l'ouest, en échange d'articles de commerce européen.

Donc, une partie des nègres qui sont achetés dans la contrée de Lounda, va grossir les peuplades des Kiokos et des Bangalas, où ils introduisent leurs habitudes laborieuses se rendant très utiles au labourage et aux transports.

De la même façon, les Ambaquistes et les peuples en deça du Couango, voient prospérer leurs familles et donnent un aspect nouveau aux localités où ils s'établissent, en introduisant la civilisation par leur contact avec des peuples voisins, qui progressent sous l'influence portugaise.

Restent donc les noirs que l'on achète, provenant des prises de guerre, des razzias ou de besoins impérieux à satisfaire et qui ne restent pas avec les individus ou les caravanes qui les ont achetés.

Ces individus sont ceux qui après 1884, c'est-à-dire, depuis que l'État Indépendant du Congo a été constitué, y sont amenés et vendus comme *esclaves*.

Les caravanes indigènes en deça du Tchikapa en introduisent peu aujourd'hui, car leur commerce principal consiste dans l'échange du caoutchouc et, à l'est, les Peïndes satisfont le besoin qu'ils ont de nègres par l'importation du sel. Chaque caravane qui s'organise dans le sud reçoit des Kiokos les prises de leurs razzias au delà du Cassaï, passe par le Samba, à l'est de Kaniouka et va chez les Bakoubas et les Ter-

trètes les négocier par centaines, en échange d'ivoire, dont le manque se fait déjà sentir dans le Mukengue, le Kabaou et leurs environs.

Telle est la vérité et l'Administrateur de l'État Indépendant du Congo, dans la région de Mansagoma ou Loubi, le sait bien puisqu'il y a eu des réclamations contre ce trafic; il faut avouer, il est vrai, qu'il n'a pas les moyens de remédier à ce mal, comme certainement il le désirerait.

L'ivoire qui vient de ce côté, ainsi qu'un peu de caoutchouc, est conduit vers le sud et vendu à Benguela. Le peu d'ivoire et de caoutchouc qui sort du Loubouko par le sud-ouest est transporté à Cassanje et à Malanje et parvient même jusqu'à Loanda.

Les noirs qu'on obtient dans toute cette contrée, sous la qualification *d'esclaves*, sont vendus dans les territoires de l'État Indépendant du

Congo, au trafiquant *Tippo Tib* et à ses compagnons, qui sont sous la protection du dit État, comme de bons et généreux alliés; les noirs achetés, les mains liées et la chaîne au cou, sont conduits, par des chemins que les trafiquants connaissent et qui ont déjà pris leurs noms, à la côte orientale, et de là, ils suivent la destination qu'on veut bien leur donner.

\*

\* \*

L'État Indépendant du Congo, pour pouvoir se maintenir, ainsi que les expéditions scientifiques et commerciales pour atteindre leur but, à travers la contrée centrale du continent, et les différentes stations civilisatrices européennes, à l'occident, pour pouvoir suivre leur marche, ont

dû accepter la vente des noirs comme une institution sociale des habitants de ces contrées, et les nouvelles associations humanitaires ainsi que tous ceux qui prétendent coopérer à l'organisation et à la régénération des indigènes, ne peuvent le faire qu'en se servant de ce moyen.

Peut-on éviter que le commerce pénètre au centre du continent? Non. Eh bien, quelque insignifiant que soit ce commerce, il y donnera de nouvelles forces à cette institution.

Qu'on établisse donc des missions dans tout le centre de l'Afrique, sur les territoires des potentats les plus importants, dans le but de former des colonies avec ces indigènes, qui sont vendus et qui peuvent être dressés de manière à devenir des producteurs dans les contrées et des consommateurs des articles du commerce européen.

Qu'on les organise de façon qu'ils choisissent parmi eux les chefs et les individus pour les autres charges, en leur donnant la force et l'éducation nécessaires pour maintenir l'administration publique à la hauteur qui convient au développement qu'ils acquerront.

Que l'on consente aux missions le rachat des noirs, qui formeront la classe de leurs protégés pour y être instruits dans les arts et métiers, dans les exploitations agricoles et préparés au travail libre, comme on agit dans les possessions portugaises, où des indigènes viennent déjà chaque jour demander spontanément du travail, là où l'on a établi des missions officielles ou particulières.

Les explorateurs et les voyageurs illustres qui ont pénétré dans l'intérieur de l'Afrique ne peuvent laisser d'avouer que les peuples qu'ils ont

visités doivent être comparés à des êtres encore dans l'enfance, qui, bien dirigés, peuvent progresser jusqu'à la période de l'adolescence, dans la mesure qui convient à la civilisation européenne, et c'est dans les missions que l'on trouve les agents les plus propres à entreprendre cette œuvre.

Tel est, à mon avis, le seul moyen pratique d'éviter le transport des nègres en dehors de leur pays, et de faire prospérer les localités qui se trouvent dans l'abandon, de stimuler ceux qui travaillent en les intéressant à la prospérité à laquelle ils contribuent et en les attachant au sol et à la famille qui les aide dans leurs travaux.

Ces foyers de civilisation répandus dans tout le centre de l'Afrique, en communication les uns avec les autres, contribueront à la tranquillité et au bien être de ces peuples; ils devien-

dront un exemple aux peuplades voisines qui, voulant les imiter, reconnaîtront leur erreur de vendre leurs semblables : ce ne sera qu'alors que s'opérera une évolution sociale spontanée plus conforme aux exigences du progrès.

L'État Indépendant du Congo, en aidant l'administration portugaise, en l'imitant dans la liberté accordée non seulement aux indigènes qui sont sous sa domination, mais aussi à ceux qui y immigrent, peut bien concourir à hâter cette transformation.

Ce n'est pas par la force que l'on atteindra, en Afrique, le but que l'on poursuit.

Les nations qui cherchent des intérêts dans son sein, peuvent, hors de ce théâtre, se débattre pour le partage des territoires qui leur conviennent le mieux, et les plus grandes d'entre elles s'imposer aux plus petites sans avoir égard

aux droits que celles-ci ont acquis; mais au dedans, dans le moment actuel, de bons missionnaires seuls peuvent maintenir l'intégrité de ces divisions territoriales et transformer leurs habitants en citoyens utiles à eux mêmes et à la société.

Il ne manque pas, dans toutes les nations, d'hommes qui puissent prendre la responsabilité de cette direction, qui en comprenant et en étudiant le caractère de l'indigène, quelque sauvage qu'il soit, ne sache profiter en le dirigeant dans ses penchants; qui se vouent avec ferveur à suivre le sentier déjà frayé par les missionnaires les plus renommés dans ces derniers temps, et dont je ne cite pas les noms, dans la crainte d'en oublier quelques uns, mais au nombre desquels le Portugal concourt avantageusement.

Le terrain est très vaste pour une œuvre aussi méritoire et pour des missions répandues dans le centre du continent, en dehors des limites des domaines des puissances européennes qui l'entourent; il suffit qu'elles s'intéressent à son progrès agricole et au développement intellectuel et professionnel de ses habitants pour bien mériter de l'humanité entière.

Mais bien que les efforts des missionnaires soient nombreux et les résultats les plus profitables que l'on puisse désirer, cela sera-t-il suffisant au bien être de ces peuples et à la prospérité de leur pays?

Non, Sire! Les missions peuvent modifier leurs usages, leur enseigner à profiter des ressources que la nature leur offre, les attacher au sol qu'ils cultivent, développer leur activité, les stimuler, les préparer pour résister aux invasions des plus

hardis et des plus turbulents qui veulent les dépouiller; mais on fera nécessairement naître en eux des ambitions, et leur bien être n'arrivera que par des rapports plus étroits avec les peuples civilisés.

\*

\* \*

Le Portugal de son côté, eu égard à ce que les missions par elles mêmes ne peuvent transformer les sociétés africaines ou dominer les plus vives tendances répressives, a déjà initié une série d'améliorations subsidiaires, mais il est indispensable que toutes les puissances qui ont des possessions sur le littoral, aillent à la rencontre de ces sociétés, en raccourcissant les distances, en facilitant les transports, en assai-

nissant les contrées les plus productives, en fouillant les entrailles de la terre où l'on ignore s'il y a des richesses à exploiter, en ouvrant de nouveaux horizons à ces peuples, qui les ont bornés à ce que leurs yeux peuvent à peine voir ; enfin, lorsqu'ils seront bien préparés et endoctrinés par les missions, connaissant leur aptitude et qu'ils sont susceptibles de lutter avec avantage à côté du blanc dans les milieux auxquels ils se sont adaptés, il faudra faciliter leur émigration ou il conviendra le mieux à leur éducation acquise et à l'activité dont ils peuvent disposer à leur profit à celui de la famille, base sur laquelle doit reposer l'enseignement des missions.

La famille doit mériter les plus grands soins aux missions : dès l'instant où l'on parviendra à ce que le femme n'y soit pas la servante sou-

mise mais bien la compagne de l'homme, et qu'on l'intruisse pour qu'elle ait la conscience du rôle important qui lui est destiné dans la société, on aura déjà fait un pas immense pour cette réforme de mœurs. dans laquelle ces peuples gagneront beaucoup.

Cette nécessité impérieuse, pour devenir évidente, n'a pas besoin de grands arguments ; il suffit de nous rappeler, qu'encore aujourd'hui, la plupart des luttes et même des procès journaliers qui ont lieu entre ces peuples, ont pour cause des enlèvements et la possession de femmes.

La race nègre a eu deux ennemis puissants dans le continent africain : l'Anglais, qui, sous prétexte de civilisation, l'éloigne de sa société, allant même jusqu'à chasser quelques peuples de leurs pays, et l'Arabe fanatique pour sa re-

ligion, portant le ravage partout et n'ayant en vue que ses intérêts personnels.

L'Angleterre reconnaît aujourd'hui son erreur, elle réagit contre d'anciens préjugés et essaye de se créer un Empire africain sur des bases plus solides que celui de l'Inde, lequel paraît s'écrouler, en intéressant maintenant l'indigène dans son administration.

Il est donc probable que le gouvernement anglais, tant que les circonstances se présenteront favorables à son but, tant qu'il ne trouve pas de motif pour l'opportunisme et change d'opinion, comme il est arrivé dans la question du général Gordon en Egypte, en 1883, fait étrange qui ne sera jamais oublié, emploiera tous ses efforts contre l'esclavage dans ses possessions.

Reste donc l'Arabe, et celui là, maintenant

seul, l'Etat Indépendant du Congo, qui s'est étendu jusqu'où il lui a convenu, qui s'est cru assez de force pour proclamer la liberté des habitants de ses domaines, peut le repousser, car c'est dans les territoires de cet Etat que justement il va chercher des êtres humains pour en faire des esclaves.

\*

\* \*

Sire, appuyé sur une observation constante dans les tribus où j'ai vécu pendant plus de trois années, j'ai exposé de la façon la plus résumée, ce que j'ai cru convenable de soumettre à l'appréciation savante de Votre Majesté Royale.

J'ai cherché à être clair, devant être concis

pour ne pas fatiguer Votre Majesté Royale, et j'ai pris cette liberté parce que la publication des livres sur les travaux de mon Expédition au centre de l'Afrique ne pourra être achevée à l'époque où doit avoir lieu la conférence, et par conséquent soumis à Votre Majesté Royale.

Si le digne missionnaire Livingstone vivait encore, lui qui a vécu pendant de nombreuses années parmi les tribus les plus éloignées de la civilisation, dont quelques unes connaissaient à peine les agents indigènes du commerce portugais comme enfants de peuples qui lui étaient plus étrangers, qui a étudié avec toute l'attention et sans préjugés leurs usages et leurs mœurs et a reconnu que l'être que nous appelons *esclave* n'a pas parmi eux la même signification, il ne fournirait pas des renseignements différents à Votre Majesté Royale, bien que son récit aurait

dû être plus brillant et plus riche en arguments, et je conclus en demandant aux représentants qui vont se réunir sous la présidence de Votre Majesté Royale pour la résolution d'une des causes les plus sympathiques dont l'Europe ait eu à s'occuper, que dans ce moment solennel on apporte la plus grande attention à l'enseignement que nous a laissé ce martyr de la civilisation africaine.

Et, enfin, Sire! je sollicite aussi de Votre Majesté Royale qu'Elle veuille excuser cette témérité, dictée par la bonne intention d'exposer des faits d'un aussi haut intérêt et de pouvoir être utile à la civilisation de ces peuples qui habitent l'Afrique Centrale, et auxquels je suis reconnaissant du bon accueil et des services que je n'oublierai jamais et dont je n'ai pû assez les remercier, car c'est à leurs soins, à leur

amitié et à leur hospitalité que je suis redevable de me retrouver dans ma patrie, au sein de ma famille chérie.

Que Votre Majesté Royale me permette de signer, avec la plus profonde vénération.

Un des plus humbles et des plus sincères  
admirateurs de Votre Majesté Royale.

HENRIQUE AUGUSTO DIAS DE CARVALHO.

Lisbonne, 1<sup>er</sup> août 1889.  
Rue Castilho, 12





